

## Sommaire

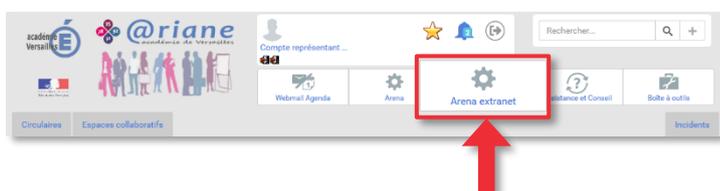
|  |   |
|--|---|
| Accès et connexion à vos applications professionnelles .....                         | 1 |
| I-Prof / I-Professionnel, mon assistant carrière (enseignement .....                 | 1 |
| La plateforme MUSES .....  | 3 |
| (Mutualisation du Suivi des Enseignants (fonctionnaires) Stagiaires) .....           | 3 |
| La plateforme GAIA .....   | 3 |
| La plateforme M@gistère .....  | 4 |
| Eduportail : des outils académiques de travail collaboratif.....                     | 4 |
| Voyages et sorties scolaires : le dispositif académique de recensement en ligne..... | 4 |

## Accès et connexion à vos applications professionnelles

Pour accéder à vos applications professionnelles, vous devez confirmer votre authentification en saisissant votre compte utilisateur et votre mot de passe, puis en cliquant sur le bouton "Valider".

- Compte utilisateur : c'est votre identifiant de messagerie académique (par exemple mdurand pour Mariane Durand).
- Mot de passe : c'est votre mot de passe de messagerie.

L'accès se fait au travers du portail @riane : <https://ariane.ac-versailles.fr> , dans la rubrique "ARENA Extranet" <https://id.ac-versailles.fr>



## I-Prof / I-Professionnel, mon assistant carrière (enseignement public/privé)

L'application I-Prof ou I-Professionnel, accessible depuis internet, permet à chaque enseignant de façon sécurisée :

- de consulter son dossier administratif ;
- de compléter son curriculum vitae ;
- de s'informer sur ses perspectives de carrière ;
- d'accéder à des guides pour gérer sa carrière, s'inscrire, obtenir ses résultats ;
- de contacter par messagerie son correspondant de gestion, etc.

▪ **Accès et connexion**

Depuis "ARENA Extranet", sélectionner la rubrique [Gestion des personnels / I-Prof Assistant Carrière / I-Prof Enseignant](#)



**Attention** : le choix « *Votre courrier* », disponible dans le menu de gauche, donne accès à votre messagerie IPROF, sur laquelle vous recevrez les informations concernant votre carrière et pourrez communiquer avec le service de gestion.

Elle est distincte de votre compte de messagerie académique (Webmail).

## La plateforme MUSES

(Mutualisation du Suivi des Enseignants (fonctionnaires) Stagiaires)

MUSES est une plateforme de suivi des professeurs stagiaires, à double visée, formative et évaluative.

Le fonctionnaire stagiaire inscrit à l'INSPE devra y renseigner ses données administratives : mode d'accès au diplôme M2, INSPE d'inscription et parcours disciplinaire. Il pourra y consulter ses données administratives et pédagogiques. Il est invité à y déposer également ses attestations d'inscription (INSPE) ainsi que ses diplômes.



▪ **Accès et connexion**

Sélectionner la rubrique [Gestion des personnels / Gestion des enseignants / Suivi des enseignants stagiaires Muses](#) volet stagiaires via "ARENA Extranet" (cf [supra](#))

## La plateforme GAIA

GAIA est une plateforme de consultation de l'offre du Programme Académique de Formation permettant aussi de candidater aux dispositifs de formation.

Depuis "ARENA Extranet", sélectionner la rubrique [Gestion des personnels / Gestion de la formation continue \(GAIA\) / GAIA - Accès individuel](#)



## La plateforme M@gistère



M@gistère est une plateforme proposant des parcours de formation : analyse ou préparation de séquences pédagogiques, acquisition des compétences du C2i2e, création de classes virtuelles ... fondés sur l'interactivité et le travail collaboratif.

Via "ARENA Extranet", sélectionner la rubrique [Formation et Ressources / Plateforme de formation / M@gistère](#)

## Eduportail : des outils académiques de travail collaboratif

**Eduportail** est un portail internet élaboré par la D.S.I. en collaboration avec la Délégation Académique au Numérique Éducatif de l'académie de Versailles (DANE). Il met à disposition des enseignants, de leurs élèves et des personnels de l'académie de Versailles, un grand nombre d'outils de travail collaboratif et de communication.



ac-versailles.fr

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

Entrez votre recherche ici

OK

Retrouvez toute l'information sur le site [education.gouv.fr](#)

The screenshot shows the website's navigation bar with links for 'L'ACADÉMIE', 'DE L'ÉCOLE AU SUPÉRIEUR', 'FORMATION, ORIENTATION', 'EXAMENS ET CONCOURS', 'ACTION EDUCATIVE', and 'PROJET ACADÉMIQUE'. Below this, a 'EN CE MOMENT' section lists 'Bac 2021', 'Parcoursup : phase complémentaire', and 'Bourses de lycée 2019'. The main content area features a 'Nouveaux personnels dans l'académie' announcement and a large 'BIENVENUE DANS L'ACADÉMIE DE VERSAILLES' banner. On the right, an 'ACCÈS DIRECT' menu includes icons for Webmail, Arena, @riane, Twitter, Facebook, LinkedIn, Dailymotion, Web TV, and Nuovi. The 'Édu-Portail' icon is highlighted with a red box and an arrow pointing to it, with a callout box stating 'Accès direct depuis le site académique'.

## Voyages et sorties scolaires : le dispositif académique de recensement en ligne

La sécurité des élèves et des personnels de l'Éducation nationale est une priorité dans un contexte actuel vigilance renforcée.

Elle se traduit, au sein de l'académie de Versailles par des mesures prises pour, à la fois, prévenir les menaces et permettre une réaction rapide en cas d'urgence grâce à un accompagnement efficace des écoles et des établissements scolaires.



Pour connaître à chaque instant le déplacement des élèves, l'académie de Versailles s'appuie sur trois dispositifs :

■ Pour un déplacement à l'étranger :

Les établissements doivent impérativement s'inscrire sur le site dédié du ministère des affaires étrangères « [ariane](#) » en transmettant au rectorat et aux D.S.D.E.N. une copie de l'accusé de réception de cette application ;

■ Pour les séjours en France :

Chaque **D.S.D.E.N.** tient à jour un fichier permettant de connaître l'ensemble des séjours validés ;

■ Pour toute sortie occasionnelle sans nuitée :

Un recensement en ligne est mis en place au niveau de l'académie à compter de la rentrée scolaire 2017, qui permettra de connaître la présence de classes à proximité d'un site concerné par un événement grave. Ce recensement permettra à la cellule de crise de contacter le ou les écoles/établissements susceptibles d'être concernés.



Se connecter à l'application pour déclarer une sortie scolaire occasionnelle sans nuitée : <http://acver.fr/sorties>